



TOURNOI
« ROGER CESARI »



Tournoi Roger Cesari

Vendredi 1^{er} Mai 2020

Catégories

U10/U11

U12/U13

**(équipes de 8 joueurs + 2
remplaçants)**

Stade Municipal et Terrain Synthétique
Rue Georges Texier, 17400 St Jean d'Angély

Le Sporting Club Angérien organise son tournoi « Roger Cesari » le Vendredi 1^{er}
Mai 2020.

A l'occasion de cette journée nous serions vraiment heureux de vous
compter parmi nous.



Conditions d'inscription



Les frais d'inscription ont été fixés à 30€ par équipe. Les équipes seront composées de 8 joueurs + 2 remplaçants. Nous autorisons un maximum de 2 équipes par club et par catégorie. Un chèque de caution de 100€ vous sera demandé pour valider votre inscription*.

***Ce chèque vous sera rendu à votre arrivée le jour du tournoi**

Pour nous permettre d'organiser au mieux cette manifestation, nous vous remercions de vous inscrire dans les plus brefs délais.

La clôture des inscriptions est fixée au 30 Janvier 2020

(Attention places limitées, tournoi limité à 20 équipes par catégories)



Contacts et Renseignements



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre responsable de l'école de foot ou nos éducateurs référents :

- David CHARIF (école de foot) : 06 38 49 27 34
- Mathieu LE TORTOREC (réfèrent du SCA) : 06 06 80 84 27

Ou par mail : sca.mathieu@gmail.com

Ci-joint un formulaire d'inscription, merci de nous le retourner dûment complété, accompagné du chèque de caution et du chèque de frais d'inscription à l'adresse indiquée.

Le règlement du tournoi doit être lu et signé par le responsable de la catégorie, et doit être remis à l'organisateur le jour du tournoi.

Espérant de votre part une réponse favorable à notre invitation et restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous prions de croire en l'expression de nos salutations distinguées.

!!! Possibilité de repas et d'hébergement sur place le Jeudi 30 Avril au soir. N'hésitez pas à nous contacter en amont pour nous informer si vous souhaitez arriver le Jeudi !!!

L'équipe du SCA

ANIMATIONS



CONCOURS
DE JONGLES



TIR DE
PRÉCISION



SÉANCE PHOTO



RESTAURATION

*Buvettes et restauration sur place (boissons chaudes/froides, snacking, sandwiches, frites...)

*Plateau repas à 6€ avec un sandwich merguez/saucisse/ventrèche, une barquette de frites et une boisson au choix

Fiche d'inscription

U10/U11

Nom du club :

Responsable de la catégorie :

Contact :

Nom Prénom du Président :

Contact :

Nombre d'équipes engagées U10/U11



Règlement



Ci-joint un chèque de caution de € pour l'inscription de
équipe(s) à l'ordre du **Sporting club Angérien** (non encaissé)

+



Ci-joint un chèque de € pour les frais d'inscription de
équipe(s) à l'ordre du **Sporting club Angérien** (encaissé après le tournoi)

A retourner à : **Sporting Club Angérien** - BP 40016 - 17412 Saint Jean d'Angély

Le / /

Signature et Cachet

Fiche d'inscription

U12/U13

Nom du club :

Responsable de la catégorie :

Contact :

Nom Prénom du Président :

Contact :

Nombre d'équipes engagées U12/U13



Règlement



Ci-joint un chèque de caution de € pour l'inscription de
équipe(s) à l'ordre du **Sporting club Angérien** (non encaissé)

+



Ci-joint un chèque de € pour les frais d'inscription de
équipe(s) à l'ordre du **Sporting club Angérien** (encaissé après le tournoi)

A retourner à : **Sporting Club Angérien** - BP 40016 - 17412 Saint Jean d'Angély

Le / /

Signature et Cachet

Règlement du Tournoi

Article 1 : Ce tournoi est réservé uniquement aux joueurs licenciés. Les équipes ne peuvent faire jouer que des joueurs licenciés dans leur club et dans leur catégorie d'âge. Les licences seront déposées dès le début de la compétition à la table de marque du tournoi et conservées jusqu'à la fin de la manifestation. La fiche d'inscription des joueurs au tournoi devra être impérativement complétée et remise à cette même table de marque avant le début du tournoi.

Article 2 : Les équipes porteront les maillots représentant leur club. Les joueurs porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Les équipes U10/U11 et U12/U13 seront composées de 8 joueurs + 2 remplaçants. Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi (pour les clubs représentés par plusieurs équipes).

Article 3 : Le règlement du tournoi sera celui du football établi par la FFF. Seuls les changements s'effectueront rapidement sur ordre de l'éducateur avec accord de l'arbitre.

Article 4 : Le tirage au sort des équipes pour la composition des poules s'effectuera une fois le nombre d'équipes prévues atteint. Le tirage au sort sera effectué en direct live sur le Facebook du club. Le Sporting Club Angérien veillera que dans le cas d'un club représenté par plusieurs équipes, celles-ci ne se retrouvent pas dans le même groupe. Les équipes recevront à leur arrivée le règlement du tournoi, avec la composition des groupes et l'heure des rencontres. Chaque rencontre de poule durera **8 minutes** (1 mi-temps et pas de changement de terrain).

Article 5 : Remise du **Trophée du Fair-Play** à l'équipe qui aura fait preuve du plus bel esprit sportif et du meilleur comportement, sur et en dehors du terrain (voir dernière page).

Calcul du classement

- Match gagné : 4 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point

Les équipes auront 2 minutes après appel micro pour se présenter à leur match. Passé ce délai ce sera match perdu avec -1 point et un score de 3 à 0. En cas d'égalité de points au classement, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- Goal-average général
- Goal-average particulier
- La meilleure attaque
- La meilleure défense

Pour les parties finales, chaque rencontre durera **10 minutes**, sauf la finale principale qui durera 16 minutes (2x8 minutes).

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, 3 tirs au but seront effectués par les joueurs présents sur le terrain en fin de rencontre. En cas de nouvelle égalité, l'épreuve de tirs au but sera poursuivie par les autres joueurs jusqu'à la première différence pour le même nombre de tirs. L'épreuve des tirs au but se déroule uniquement sur la cage prévue à cet effet, sauf pour la finale.

La finale principale du tournoi (1^{ère} et 2^{ème} places) se déroulera sur **16 minutes** (2x8) avec une mi-temps de 2 minutes.

Signature de l'entraîneur (avec Nom du Club)

Formulaire d'inscription des joueurs*

* (à imprimer et à donner rempli le jour du tournoi)

8 JOUEURS + 2 REMPLAÇANTS

CATÉGORIE U10/U11

Vendredi 1^{er} Mai 2020

Nom du Club :	
Nom de l'éducateur :	
N° de téléphone :	
Adresse Mail :	

[illegible]

Formulaire d'inscription des joueurs*

* (à imprimer et à donner rempli le jour du tournoi)

8 JOUEURS + 2 REMPLAÇANTS

CATÉGORIE U12/U13

Vendredi 1^{er} Mai 2020

Nom du Club :	
Nom de l'éducateur :	
N° de téléphone :	
Adresse Mail :	

[illegible]



Trophée du FAIR-PLAY

Tournoi « Roger Cesari »



LE RESPECT REND MEILLEUR

Toutes les équipes commencent le tournoi avec **100 points**.

Les équipes peuvent perdre ces points pour les raisons suivantes :

***MAUVAIS COMPORTEMENT DES JOUEURS SUR LE TERRAIN : -5 points**

Non respect envers les partenaires, l'arbitre et ses propres coéquipiers (insultes, gestes déplacés...)

***ATTITUDE DE L'ÉDUCATEUR ET DES ACCOMPAGNATEURS : -10 points**

Comportement irrespectueux de l'éducateur et des accompagnateurs (insultes, gestes déplacés, moqueries et critiques, perturbation des matchs...)
Non respect des locaux et des équipements

***GESTES ANTI-SPORTIF ET INCIVILITÉS : -50 points**

Violence physique et verbale, discrimination et racisme

***BONUS « DU RESPECT, DU PLAISIR ET DE L'AMITIÉ » : +5 points**

Serrer la main avant et après le match aux adversaires et à l'arbitre. Respecter le règlement.
Rester maître de soi. Refuser la violence physique ou verbale. Être digne dans la défaite.

**JOUEURS, ÉDUCATEURS, DIRIGEANTS,
BÉNÉVOLES et PARENTS
SUR LE TERRAIN ET EN DEHORS,
AYONS LA BONNE ATTITUDE :**

SOYONS FAIR PLAY

Règlement du Trophée du FAIR-PLAY

L'image de marque d'un club passe par le comportement exemplaire de l'ensemble des entités qui le compose (joueurs, dirigeants, éducateurs, bénévoles, accompagnants et public).

Afin de valoriser ces valeurs et pour favoriser le jeu et l'esprit sportif, le **Sporting Club Angérien** met en place pour son tournoi « **Roger CESARI** » un trophée du Fair-Play qui a pour but de désigner en toute objectivité l'équipe qui aura été la plus respectueuse de ces valeurs durant le tournoi.

Article 1 :

Toutes les équipes inscrites au tournoi participent au trophée du Fair-Play.

Article 2 :

Pour mener à bien ce trophée, le **S.C.A** a créé un jury. Il est composé des arbitres et des membres de l'organisation. Ils ont en charge de gérer ce trophée et d'en déterminer le vainqueur.

Article 3 :

Un barème de points initial est établi par le jury. Il est de 100 points.

Article 4 :

A l'issue de chaque match, une feuille d'évaluation sera remplie par les membres du jury.

Article 5 :

Un classement par catégorie sera effectué et communiqué à la fin du tournoi. Pour l'établir, le jury prendra en compte la fiche d'évaluation de chaque club présent. C'est l'équipe totalisant le plus grand nombre de points qui sera déclarée vainqueur. En cas d'égalité, c'est l'équipe qui aura totalisé le plus de points bonus « Respect, Plaisir et Amitié » qui remportera le trophée.

Article 6 :

Le jury est seul compétent en cas de litiges et ses décisions sont sans appel.

Article 7 :

La récompense sera attribuée à la fin du tournoi et remise par le président du SCA.